



The Canadian
Accounting
Hall of Fame

Le Temple
de la renommée comptable
du Canada

Sheila Fraser – intronisée en 2022



Sheila Fraser est née en 1950 à Dundee, au Québec, dans une famille d'origine écossaise où elle était l'aînée de six enfants. Elle a été l'une des seules femmes de sa classe alors qu'elle étudiait en commerce à l'Université McGill – et un peu plus tard, elle se rappelle avoir reçu une lettre d'un cabinet comptable où elle avait postulé lui expliquant qu'on ne pouvait l'embaucher parce qu'on souhaitait limiter le nombre de femmes au sein du personnel cette année-là. Elle s'est toutefois jointe au cabinet comptable Clarkson Gordon (aujourd'hui EY) à Montréal, qui comptait alors un effectif de 150 personnes et a obtenu le titre de comptable agréée en 1974.

Mutée à Québec en 1977, elle devient en 1981 la deuxième associée féminine du cabinet. Elle travaille alors notamment avec Denis Desautels, nommé vérificateur général du Canada en 1991; c'est d'ailleurs lui qui la recrute pour devenir sous-vérificatrice générale des opérations de vérification du Canada, en 1999. À l'époque, elle ne s'attendait pas à remplacer son patron, même si le mandat de Denis Desautels devait se terminer deux ans plus tard – jusqu'alors, on avait toujours accordé préséance à des personnes de l'extérieur.

Malgré cette tradition, Sheila Fraser devient vérificatrice générale du Canada en 2001. Elle est alors la première femme à occuper cette fonction (notons toutefois que le cousin de son grand-père, John Fraser, a été parmi ses prédécesseurs au même poste, de 1905 à 1919). Son personnel, formé de 650 personnes, assure l'audit des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux et de la plupart des sociétés d'État.

Peu de temps après son entrée en fonction, le premier ministre Jean Chrétien lui demande d'enquêter afin de découvrir pourquoi, selon ce qu'affirme un journal de Toronto, une agence de publicité a reçu 550 000 dollars pour un rapport demeuré introuvable. Sheila révèle alors que sur une période d'un peu plus de quatre ans, 100 millions de dollars de l'argent des contribuables avait été détournés des coffres du gouvernement vers des agences de publicité du Québec ayant des liens étroits avec le Parti libéral, et ce, en échange de travaux peu importants ou d'aucun travail. Son rapport a fait en sorte que le premier ministre Paul Martin,

qui a succédé à Jean Chrétien, a mis sur pied la Commission Gomery, afin de procéder à une enquête publique sur le programme des commandites. Sheila aurait alors déclaré : « L'affaire des commandites m'enrage; je suis moi aussi une contribuable. Je sais à quel point les restrictions dans les dépenses ont été importantes dans ces années-là et combien il était difficile d'assurer la prestation de programmes en raison des compressions budgétaires et du réexamen des programmes. Et voir de l'argent consacré, en apparence, à des transactions sans aucune valeur – des centaines de milliers de dollars pour transférer un chèque d'un ministère vers une société d'État – n'est pas une chose que je prends à la légère. »

Un autre dossier important pris en charge par Sheila a été celui concernant l'ancien commissaire à la protection de la vie privée, George Radwanski, et les hauts fonctionnaires de son bureau, pour lequel elle a demandé l'ouverture d'une enquête par la GRC. L'enquête a porté notamment sur le « régime de terreur » imposé par Radwanski, sous lequel des fonds publics étaient utilisés pour des dépenses personnelles, les règlements étaient ignorés, les cadres supérieurs recevaient des bonis et des augmentations de salaire injustifiées et des documents étaient falsifiés pour camoufler les dépassements de coûts.

Ces dossiers sont loin d'avoir été les seuls enjeux controversés avec lesquels Sheila a dû composer. Elle s'est penchée entre autres sur les conditions de vie des populations autochtones, sur les surplus du régime de l'assurance-emploi, sur l'explosion des coûts du registre canadien des armes à feu et sur le financement des sommets du G8 et du G20 tenus au Canada.

Au cours de son mandat de vérificatrice générale, Sheila a contribué à la profession comptable en siégeant comme présidente du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) en 2004-2005, et comme membre du public au Conseil des normes comptables internationales du secteur public de 2009 à 2013. Elle a aussi siégé à divers comités au sein de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI, un organisme qui chapeaute la communauté de contrôle externe des finances publiques et qui est doté d'un pouvoir consultatif spécial auprès des Nations Unies) de 2001 à 2011.

À la fin de son mandat, Sheila a siégé aux conseils d'administration de deux grandes sociétés ouvertes, soit la Société financière Manuvie (de 2011 à 2021) et Bombardier (de 2012 à 2017). Elle a aussi présidé les comités d'audit de ces deux sociétés, en plus de travailler auprès de trois autres organismes comptables :

- elle a été directrice et vice-présidente de l'IFRS Foundation (l'organisme de surveillance de l'IASB), et membre du comité de surveillance des procédures établies de 2013 à 2019;
- en 2019 et 2020, elle a été directrice de l'International Federation of Accountants;
- toujours en 2019-2020, elle a été directrice du Conseil canadien sur la reddition de comptes.

Elle a été reçue en tant que témoin honoraire de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) lors d'un événement tenu en juin 2012. Elle avait alors fait la déclaration suivante :

« Au cours de mon mandat de vérificatrice générale, j'ai tenté de dire la vérité aux membres du Parlement et aux Canadiens en général sur les conditions de vie absolument inacceptables des Premières Nations dans les réserves. Mon seul regret est de ne pas avoir été en mesure de faire état de progrès plus substantiels au bout des dix années où j'ai été en poste. » [traduction]

Sheila a dit espérer et avoir la conviction que les travaux entrepris par la CVR rejoindront les personnes qu'elle-même n'avait pas jointes et favoriser une meilleure compréhension et une information plus juste sur la situation des Autochtones.

Au fil des années, sa contribution à la communauté au sens large lui a permis entre autres d'agir comme vice-présidente et trésorière de la candidature de la Ville de Québec aux Jeux olympiques d'hiver de 2002; elle a été directrice de l'Institut international du développement durable pour la Région des lacs expérimentaux et de la Banque d'alimentation d'Ottawa, et a aussi été coprésidente du conseil consultatif d'Élections Canada de 2013 à 2018.

En 2018, au moment de sa nomination à titre d'officière de l'Ordre du Canada, il avait été déclaré ce qui suit :

« Sheila Fraser a servi notre pays avec dévouement et intégrité. À titre de vérificatrice générale du Canada, elle a apporté des changements notables en ce qui concerne les politiques du gouvernement fédéral et a amélioré la responsabilisation de la fonction publique. Championne de la transparence et de la compassion, elle demeure engagée en faveur de l'avancement des enjeux autochtones et a été invitée à agir comme témoin honoraire à la Commission de vérité et réconciliation. Elle a aussi siégé au sein de diverses organisations de comptabilité et de vérification provinciales, nationales et internationales. »

Parmi les autres prix et distinctions qu'elle a obtenus, mentionnons :

- *Ordre des CPA du Québec* – FCA (1994); prix Hommage « en reconnaissance de mérite hors du commun et de sa contribution extraordinaire au rayonnement de la profession tout au long de sa carrière » (2019).
- *Institute of CAs of Ontario* – FCA (2000); aussi lauréate de son prix Outstanding Merit (2009).
- *Sondage du Reader's Digest sur les Canadiens les plus fiables* – troisième au Canada (2011).
- *Regroupement des CPA de Québec* – Prix émérite des CA (1993).
- *Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II*, « en reconnaissance de sa contribution et de ses réalisations pour les Canadiens » (2012).

- *Les universités du Canada* – pas moins de 18 universités, de Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'en Colombie-Britannique, ont reconnu ses réalisations en lui décernant un doctorat à titre honorifique (2004-2017).